

OU RECUEIL

# DE DOCUMENTS ET DE MÉMOIRES



RELATIFS

## A L'ÉTUDE DES MONUMENTS, A LA NUMISMATIQUE ET A LA PHILOLOGIE

DE L'ANTIQUITÉ ET DU MOYEN AGE

PUBLIÉS PAR LES PRINCIPAUX ARCHÉOLOGUES FRANÇAIS ET ÉTRANGERS

et accompagnés

DE PLANCHES GRAVÉES D'APRÈS LES MONUMENTS ORIGINAUX

## NOUVELLE SÉRIE

VINGTIÈME ANNÉE. - TRENTE-HUJTIÈME VOLUMB



# PARIS

AUX BUREAUX DE LA REVUE ARCHÉOLOGIQUE

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE — DIDIER et Co

QUAI DES AUGUSTINS, 35

1879

Per 8º 1685



# BIJOUX DE JOUY-LE-COMTE

(SEINE-ET-OISE)

ET LES

## CIMETIÈRES MÉROVINGIENS DE LA GAULE

(Note lue à l'Académie des inscriptions et belles-lettres)

L'Académie sait que depuis une dizaine d'années je m'efforce de reconstituer à l'aide des données archéologiques, pour les époques où les textes font défaut, les traits généraux de l'histoire primitive de la Gaule et des contrées environnantes avec lesquelles notre pays a été de bonne heure en contact.

J'ai cru pouvoir dresser, ainsi, une carte de l'Europe au 1ve ou ve siècle avant notre ère, que j'ai eu déjà l'honneur de mettre sous vos yeux (1).

Le refoulement des populations indigènes dans l'Ouest par des

(1) Une réduction de cette carte est déposée sur le bureau, ainsi que la réduction de la carte des dolmens. Cette dernière carte est celle qui accompagnait le mémoire couronné par l'Académie en 1862. La distribution des dolmens sur la surface de la Gaule iudique la situation des populations indigènes au moment du plus grand développement de leur civilisation originale, caractérisée par les monuments mégalithiques. La carte archéologique de l'Europe est celle qui accompagnait la conférence faite à la Sorbonne, au nom de l'Association scientifique de France, le 25 avril 1878 (voir les bulletins de l'Association).

conquérants dans lesquels il m'a paru difficile de ne pas reconnaître les Galates ou Gaulois nos pères, qui selon moi occupaient à cette époque plus particulièrement les deux rives du Rhin et une partie de la vallée du Danube, y était rendu sensible par des teintes répondant à la diversité des faits archéologiques.

Les conclusions auxquelles ce groupement des faits archéologiques m'avait conduit ont trouvé, au sein même de cette compagnie, des contradicteurs à l'opinion desquels j'attache trop de prix pour ne pas m'être fait un devoir de chercher par de nouveaux arguments à légitimer à mes propres yeux, comme aux yeux des autres, la valeur de la méthode par moi suivie jusqu'ici.

Je me suis donc mis en quête d'une époque où des faits archéologiques analogues à ceux que j'avais mis en œuvre pussent être soumis au contrôle de textes précis et indiscutés.

Cette époque, je l'ai trouvée dans la période de notre histoire nationale s'étendant du 1ve au 1xe siècle de notre ère et connue sous le nom d'ère mérovingienne.

Les Francs, les Burgundes, les Goths ont, durant cette période de quatre siècles, envahi peu à peu nos plus belles provinces, s'y sont établis et maintenus en groupes plus ou moins compacts et distincts, en conservant sur notre sol une grande partie de leurs usages et de leurs mœurs d'Outre-Rhin.

Leurs usages funéraires, surtout, ont été par eux maintenus avec soin.

Comme les Celtes, comme les Gaulois, les Francs tenaient à honneur de paraître devant leurs dieux, quand il leur faudrait rendre compte de leur vie terrestre, en grand costume, parés de leurs plus beaux bijoux, de leurs plus beltes armes. Les familles se faisaient gloire de ces brillantes funérailles.

Les petits en cela imitaient les grands.

La conversion des Francs au christianisme toucha peu à ces usages. A une époque où les évêques étaient inhumés dans leurs plus riches habits sacerdotaux, l'aristocratie militaire n'avait aucun motif de renoncer à ses coulumes traditionnelles. La seule modification fut que dans la tombe était parfois déposé quelque signe de la nouvelle religion du défunt. Les Barbares convertis se distinguent par ce seul trait des Barbares païens.

Si donc nous avons fait parler à bon droit les Gaulois, nos pères, évoqués de leurs tombes, nous pouvons aussi légitimement interroger les sépultures de leurs conquérants fils de Mérovée. Nous examinerons, ensuite, si cette voix des morts est ou non conforme au langage des chroniqueurs, dont, cette fois, nous possédons le témoignage conservé fidèlement.

L'abbé Cochet a reconstruit ainsi l'armement complet du guerrier franc, en prenant pour point de départ la tombe de Chilpéric. Il a peint l'individu, nous allons essayer par les mêmes procédés de délimiter les groupes.

Un travail de ce genre exige la réunion d'un très grand nombre de faits. Si nous l'avons pu entreprendre, l'honneur en revient à la Commission de la topographie des Gaules et à ses zélés correspondants. Cinq cent cinquante-huit cimetières ou sépultures importantes de l'époque mérovingienne nous ont été signalés sur le territoire de l'ancienne Gaule (4).

M. le docteur Hamy, au nom de la Commission, en a dressé une première carte, exposée l'année dernière au Champ-de-Mars a côté de la salle des Missions. Quelques-uns de ces cimetières, comme celui d'Arcy-Sainte-Restitue (Aisne), comptent de cinq à six mille tombes.

Les documents abondent donc. Le moment était venu de les classer. Je me suis chargé de ce soin.

L'achat récent, fait pour le Musée des antiquités nationales, de bijoux mérovingiens du plus beau travail découverts à Jouy-le-Comte (Seine-et-Oise), le désir de vous présenter ces bijoux entourés de renseignements qui pussent vous en faire aprécier dignement la valeur historique (2), m'ont déterminé à hâter ce travail.

Mon premier devoir, comme archéologue, était de rechercher où et dans quelles conditions s'étaient rencontrés des bijoux analogues.

La collection du musée de Saint-Germain et les notes par moi recueillies durant mes voyages m'apprirent que 34 cimetières, dont 24 en Gaule, 5 en Angleterre, 5 en Allemagne, avaient fourni, aux divers musées ou collections que j'avais visités, des fibules semblables à celles de Jouy-le-Comte. Le nombre de ces fibules à nous con-

<sup>(1)</sup> J'ai déposé sur le bureau la liste de ces cimetières classés par ordre alphabétique. Le lecteur trouvera cette liste à la suite de la présente note.

<sup>(2)</sup> Ces bijoux sont déposés sur le bureau. Ils consistent en :

Une bague en or ciselé du plus beau travail, avec une émeraude au chaton; Deux grandes fibules en argent plaqué de feuilles d'or avec filigranes d'or soudées et incrustations de grenats, de verres et de perles fines;

Deux petites agrafes en forme de griffons en argent avec filigranes d'or ; Une épingle à tête ajourée en filigrane d'or avec une pierre précieuse incrustée ;

Plusieurs plaques de verre grenat serties de feuilles d'or, ornement d'un objet perdu, probablement un poignard en fer;

Des fils d'or ayant appartenu à une coiffure ou à un manteau

nues (fibules du même type) approche de CENT (1). J'ai fait marquer sur une carte, en les faisant précéder d'un point rouge, les localités où ces fibules se sont rencontrées. (Voir pl. XIII, ce type de fibule.)

Au premier coup d'œil, on voit que le champ que ces localités y occupent est limité et que, chez nous, le centre où florissait cette orfèvrerie est confiné entre Seine et Rhin. (Voir la carte, pl. XXII.)

La concentration de ces 24 cimetières français (2) au type de Jouyle-Comte, géographiquement délimitée avec netteté, fut pour moi, passez-moi le mot, une révélation. J'eus le soupçon qu'il y avait là des groupes archéologiques indiquant des groupes politiques.

La lecture du beau travail de votre confrère M. Edmond Le Blant sur les sarcophages chrétiens d'Arles me mit sur une autre piste.

M. Le Blant signalait comme particulière à la Savoie et à la Suisse la représentation de Daniel dans la fosse aux lions. Or ce symbole est un de ceux qui ont été le plus remarqués sur certaines boucles ou plaques de ceinturon mérovingiennes en bronze. Troyon, de Lausanne, et M. Gosse, de Genève, ont fait sur ce sujet des mémoires spéciaux (3).

Le musée de Saint-Germain possède deux magnifiques spécimens de ce genre. Je les ai fait photographier. Vous pouvez constater qu'ils constituent un type tout à fait original, tant en raison du sujet que de la disposition des personnages et de la nature du travail (4). (Voir pl. XXIII.)

J'ai fait le relevé des cimetières où des boucles semblables se sont rencontrées.

Disons d'abord qu'aucun des cimetières au type de Jouy-le-Comte

<sup>(1)</sup> Cette liste est nécessairement très incomplète. Nous espérons que la publication de notre travail contribuera à en hâter le complément.

<sup>(2)</sup> La liste des cimetières situés en Gaule est la suivante, par ordré alphabétique: Abenheim (Hesse rhénane); Arcy-Sainte-Restitue (Aisne); Bingen (Prov. rhénanes); Brochon (Côte-d'Or); Cambronne (Oise); Champlieu (Oise); Chelles (Oise); Cierges [cim. de Caranda] (Aisne); Deux-Ponts (Prov. rhénanes); Douvrend (Seine-Inférieure); Durckheim (Prov. rhénanes); Envermeu (Seine-Inférieure); Héricourt-en-Caux (Seine-Inférieure); Jaulzy (Oise); Jouy-le-Comte (Seine-et-Oise); Lulinghen (Pas-de-Calais); Lizy (Aisne); Moult (Calvados); Nesle-Hodeng (Seine-Inférieure); Ville-Ferrière (Seine-Inférieure); Nierstein (Hesse rhénane); Œstrich (Prov. rhénanes); Sainte-Sabine (Côte-d'Or); Zahlbach (Hesse rhénane).

<sup>(3)</sup> La difficulté dans le genre de recherches que nous poursuivons est de trouver des objets réellement typiques. Les boucles dont nous parlons ont, au plus haut degré, ce caractère.

<sup>(4)</sup> La photographie de cinq de ces plaques est déposée sur le bureau.

ne renfermait de boucles semblables. — Les cimetières au type de Daniel occupent une tout autre région.

Ces cimetières sont les suivants, marqués d'un point bleu: Allens (Suisse), Arnex (Suisse), Blye (Jura), Courlaoux (Jura), Daillens (Suisse), Lavigny (Suisse), Marnens (Suisse), Orgelet (Jura), Saint-Maur (Jura), Sévery (Suisse), Vuillecin (Doubs); plus: le cimetière ou les deux cimetières du Chalonnais (sans autre désignation plus précise) d'où sont sorties les boucles de la collecton Febvre (de Mâcon) aujourd'hui au musée de Saint-Germain et dont j'ai déposé les photographies sur le bureau.

Soit douze ou treize cimetières appartenant tous à la même région (4).

Un autre sujet également signalé par M. Le Blant se remarque sur des plaques ayant le plus grand rapport avec les plaques du type de Daniel. Ce sujet, que je désignerai sous le titre d'Adoration (adoration de la croix ou homme en prière), rentre naturellement dans la même série.

Un des cimetières précités, *Marnens*, a fourni une de ces plaques. Elles se sont rencontrées en outre dans les huit cimetières suivants:

La Balme (Suisse), Beire-le-Châtel (Côte-d'Or), Bofflens (Suisse), Echallens (Suisse), Montgifi (Suisse), Montillier (Suisse), Tolochenaz près Morges (Suisse), Vellechevreux (Haute-Saône): toujours dans la même région.

Ensemble vingt-deux ou vingt-trois cimetières de même caractère (au point de vue où nous nous sommes placés) et formant un second groupe géographiquement distinct du premier, qu'il touche seulement par un point, du côté de *Brochon* (Côte-d'Or).

Notons que le sud et le sud-ouest de la Gaule, la Narbonnaise et l'Aquitaine d'Auguste, ne possèdent aucun cimetière de l'un et de l'autre type (2). Voir la carte spéciale indiquant par des teintes le groupement de ces faits. Points rouges pour le premier groupe, points bleus pour le denxième.

Les faits de statistique sont toujours sujets à contrôle.

Bien que les résultats obtenus ne fussent aucunement le fruit d'une théorie préconçue et découlassent simplement du *classement* méthodique et naturel des faits recueillis, sans aucune préoccupation étrangère à l'exactitude des faits eux-mêmes, je crus devoir,

<sup>(1)</sup> Ces cimetières sont marqués d'un point bleu sur la petite carte. (Pl. XXII.)

<sup>(2)</sup> Je rappelle que ces résultats sont le fruit de l'étude de plus de cinq cent cinquante cimetières.

avant toute publication, faire appel à l'expérience des deux archéologues qui, aujourd'hui, connaissent le mieux ces questions: M. le docteur Lindenschmit, de Mayence, et un jeune savant danois qui fait du mérovingien son étude spéciale, M. Sophus Muller (1).

Aucune plaque originale représentant Daniel ou l'adoration ne se trouve au musée de Mayence, me répond le docteur Lindenschmit. Cinq moulages seulement y existent (deux de Daniel, trois de l'adoration), pris au musée de Lausanne et dans la collection Bonstetten de Thur.

Le savant directeur du Musée central-germanique ajoute :

- « En général, les boucles ou plaques avec représentation de sujets
- a symboliques semblables sont extrêmement rares, pour ne pas dire
- lpha inconnues, dans la  $Francia\ orientalis$ . Je ne connais aucune décou-
- « verte de ce genre signalée dans les pays allemands. Nous sommes
- « contraints de les chercher sur la rive gauche du Rhin, particu-« lière en Bourgogne. »
- M. Sophus Muller, qui parcourt en ce moment, dans un but analogue, les musées d'Allemagne et d'Angleterre, n'est pas moins explicite.
- « Ces plaques (Daniel et adoration), m'écrit-il, ne se sont jamais « rencontrées ni en Scandinavie, ni en Angleterre, ni en Irlande, ni « en Ecosse, ni en Allemagne. »

Des réponses conformes au groupement des fibules au type de Jouy-le-Comte, tel qu'il a été dessiné d'après mes notes, m'ont été également adressées par les savants que j'ai pu consulter (2).

La satisfaction que j'éprouvai en présence de ces premiers résultats, tous ceux qui se sont livrés à de pareilles recherches, fruit d'un long et aride travail de détail, la comprendront facilement.

Je n'hésitai plus, dès lors, à proposer à la Commission de la topographie des Gaules de faire dresser sur le même plan la carte générale des cimetières mérovingiens non seulement de la Gaule, mais de l'Europe entière.

La première de ces cartes est seule achevée; elle est ici devant vous (3).

La distribution des cimetières y est des plus éloquentes. Quatre

<sup>(1)</sup> Le fils du numismate bien connu de Copenhague.

<sup>(2) 11</sup> y aurait cependant à faire plus de réserves de ce côté.

<sup>(3)</sup> La carte de l'Europe est en cours d'exécution. La Commission de la topographie des Gaules espère être en mesure de l'achever prochainement, grâce au concours amical du docteur Lindenschmit et de quelques autres archéologues étrangers.

zones se dessinent sur cette carte avec une parfaite netteté, dont deux ont pour centre les deux groupes restreints dont nous nous sommes d'abord occupés.

Nos six cents cimetières, vous le voyez, se répartissent très inégalement entre ces zones.

Au nord-ouest, première zone (blanche); la Bretagne tout entière est vierge de cimetières mérovingiens.

Au nord-est, un ensemble imposant de sépultures se montre à nous entre Seine et Rhin, avec annexes en Normandie et dans le Maine, espèces d'îlots représentant des colonies isolées.

Au sud-est, groupe compact dans le Jura, la Savoie, la Suisse occidentale, avec annexes dans la Côte-d'Or et la Haute-Saône.

Au sud-ouest, concentration des cimetières en Languedoc, autour de Béziers, avec annexe dans le Rouerque.

Très peu de cimetières entre la Garonne et la Loire.

Ces groupes ne sont pas seulement géographiquement séparés, ils se distinguent aussi par des variétés dans le mobilier funéraire, dont je vous ai signalé deux frappants exemples : le groupe A (entre Seine et Rhin) ayant pour caractéristique les fibules au type de Jouy-le-Comte (1); le groupe B (Savoie, Suisse et Jura), caractérisé par les plaques à symbole religieux (2); le groupe C (Languedoc), avec ses verroteries cloisonnées d'un type spécial, dont j'aurai l'occasion de vous parler un autre jour.

Les sépultures nous apprennent encore que chacun de ces groupes avait son *aristocratie militaire*. Un grand nombre de tombes, parmi les plus riches, renferment des armes.

· La constatation de cimetières analogues reconnus à l'étranger prouve, de plus, que deux de ces groupes y avaient des représentants: le groupe A en Angleterre et en Allemagne, particulièrement dans la Bavière et le Wurtemberg; le groupe C en Espagne; le groupe B reste jusqu'ici isolé.

Chaque groupe, à côté d'un fond d'industrie commun à l'ensemble, est donc en possession d'un art ou, si l'on veut, de variétés artistiques à lui propres. On se sent en présence de frères, mais de frères ayant suivi des destinées diverses.

Il faudrait assurément, Messieurs, que les lambeaux de textes qui

<sup>(1)</sup> J'ajouterai la francisque et l'angon en nombre plus considérable que dans les autres groupes.

 <sup>(2)</sup> Il est légitime d'en conclure que ce groupe jouait relativement aux autres,
sous le rapport de l'attachement à certaines idées religieuses, un rôle particulier.
Nous verrons que les textes confirment cette conjecture.

dans notre hypothèse nous seraient seuls parvenus fussent bien peu nombreux, bien mutilés, pour que, dans ces trois groupes A, B, C, un historien perspicace, doublé d'un archéologue, ne reconnut pas les Francs, les Burgundes, les Goths. L'archéologie pourrait, ici, suppléer en partie à l'histoire. Mais ces textes que j'ai supposé perdus, nous les possédons.

Voyons dans quelle mesure ils s'adaptent aux faits dénoncés par l'étude des sépultures.

Mon collègue (1) et ami M. Longnon, auquel vous avez récemment donné une si haute récompense à propos d'un livre portant sur l'époque même que nous étudions, vous le dira bientôt (2). (M. Longnon a obtenu le grand prix Gobert en 1878.) En attendant, je l'ai prié de vouloir bien tracer sur la carte archéologique des cime-vières les divisions territoriales dont la lecture des textes lui a donné ane si intime connaissance. L'identité des documents écrits et des renseignements archéologiques lui a, comme on dit vulgairement, pardonnez-moi l'expression, de prime abord sauté aux yeux. Les limites tracées par lui des trois grandes branches du tronc germanique implantées chez nous, Francia, Burgundia, Gothia, contournent avec une merveilleuse justesse les trois groupes A, B, C, déterminés par les cimetières. Les contrées restées blanches sur la carte sont bien, d'après les textes, les parties inoccupées par les conquérants.

Il y a plus : mettant le doigt sur la colonie du Bessin, M. Longnon s'est immédiatement écrié : « Voilà la Saxonia. »

Puis passant aux cimetières du Maine: « Les Francs, me dit-il, se sont établis, un instant au Mans, sous la conduite d'un chef nommé Regnemer. «J'avais douté jusqu'ici de l'importance de cette occupation, voilà qui me convertit. »

Passant aux cimetières de la Côte-d'Or : « Là était le pagus Attuariorum mentionné encore au x° siècle. L'accord avec les textes est parfait. »

Le groupe des cimetières de la Savoie ne pouvait manquer d'attirer l'attention de M. Longnon. « Les Burgundes, m'écrivit-il dans une note que je lui avais demandée, n'occupaient d'abord dans la Gaule *rhodanienne*, de 443 à 457, que la Sapaudia à eux concédée par Aetius. La teinte vert foncé de la carte, indiquant la contrée où

<sup>(1)</sup> A la Commission de la topographie des Gaules et au Comité des travaux historiques.

<sup>(2)</sup> Antérieurement à la mort de Clovis. Cf. Longnon, Géographie de la Gaule au vie siècle, p. 83, note 5.

les cimetières sont le plus nombreux, donne les limites assez exactes de ce premier royaume de Bourgogne. Le vaste groupe de sépultures s'étendant du lac de Neuchâtel à l'Isère indique bien le pays colonisé par les Burgundes et d'où ils s'étendirent sur le reste de la Bourgogne (1). »

« Ramasse et Corveissiat (Ain) [je copie toujours la note de M. Longnon] rappellent la présence en ce pays des *Scutingi*, mentionnés au vii° siècle par le chroniqueur bourguignon désigné sous le nom de *Frédégaire*.

« Les sépultures de Poligny et contrées voisines doivent appartenir aux *Warasci*, dont le *comitatus Warascus* conservait encore le nom au moyen âge. »

La rareté des cimetières au sud de la Loire m'inquiétait un peu.

« Cette rareté, me répond M. Longnon, est très naturelle. Les Goths ont occupé le pays entre Loire et Garonne une quarantaine d'années tout au plus, de 475 à 507. Ils ont dû y laisser peu de traces. Il y a accord complet entre les textes et l'archéologie. Je ferai sur ce sujet un mémoire spécial. »

Je suis autorisé à vous annoncer cet intéressant travail.

Les cimetières du Rouergue et de la Septimanie furent pour M. Longnon l'objet de réflexions analogues. Partout les sépultures réveillaient en lui le souvenir de textes précis. Je veux lui laisser l'honneur de vous faire part lui-même de ses judicieuses observations.

Mon but, Messieurs, me semble atteint. Le langage des cimetières d'époque mérovingienne, pour qui sait les interroger et les faire parler, est identique à celui des vieux chroniqueurs. Les documents archéologiques et les documents écrits sont, pour la période s'étendant de 450 à 800, absolument d'accord.

J'ajouterai : A eux seuls les documents archéologiques permettraient de reconstruire, en l'absence des textes, les grandes lignes de l'histoire de la conquête franque.

Si je ne me trompe, vous penserez que les documents du même genre, aussi riches, plus riches même, appartenant à l'époque gauloise, bien qu'isolés des textes, ont aussi leur valeur, et vous m'accorderez le droit d'en faire usage.

Je vous demanderai à user prochainement de ce droit, laissant

(1) On sait que les Burgundes étaient très attachés à l'arianisme et furent une des populations germaniques qui les premières embrassèrent le christianisme. La présence chez eux des boucles à symboles religieux s'explique ainsi naturellement. La carte dont il s'agit est aujourd'hui exposée au Musée de Saint-Germain, salle de numismatique.

202 REVUE ARCHÉOLOGIQUE.

désormais aux spécialistes à explorer la période mérovingienne ou franque, en les priant de m'excuser d'avoir un instant empiété sur leur domaine.

ALEXANDRE BERTRAND.